

châssés et touchaient la portière de la voiture au risque de se faire écraser. La foule s'avancait au pas. Sur ce point où le gros de la foule était principalement composé de personnes susceptibles d'être touchées par un acte de grandeur simple et de noblesse confiante, et plus encore sur le boulevard des Italiens, les vivats, les applaudissements, les cris : bravo ! d'un côté, vous avez raison, voilà qui finit tout, etc., rappelaient les moments de vif enthousiasme des meilleurs jours de l'Empire ; on se fut cru au jour où l'Empereur quitta Paris au début de la guerre d'Italie.

Au tour de nous, on disait : « Voilà qui va mettre fin à ces ridicules manifestations ; vous verrez que ce soir il n'y aura presque rien et que demain il sera devenu impossible de recommencer. » Il est certain que l'impression morale produite par la présence de l'Empereur et de l'Impératrice a été très grande ; elle a singulièrement rassuré la population. On avait jeté dans la voiture quantité de fleurs et l'Empereur et l'Impératrice ont dû rapporter de ce contact immédiat avec la foule dont on démentait souvent les dispositions, ce sentiment que le caractère français sait toujours apprécier une manifestation opportune de générosité et de courage.

D'un autre côté, dans les quartiers parcourus depuis plusieurs jours par des bandes de déviateurs, la population a pris une attitude très-décidée. On a vu un certain nombre de boutiquiers et d'habitants s'armer de triques et pourchasser rudement quelques mauvais garnements. Dans les faubourgs, les ouvriers sont indignés des excès commis et disent hautement que ces pillards déshonorent la blouse ; ils se promettent de courir sus aux auteurs.

Jusqu'à présent on ignore d'où vient le mouvement ; il y a eu de l'argent distribué, par qui ? on ne sait, et je ne veux même pas répéter les suppositions qui ont couru. On dit que, parmi les individus qui ont été arrêtés lors de la conférence de M. Olivier, au Châtelet, se trouvaient des hommes munis de pistolets et de poignards, ayant de l'or sur eux, quoiqu'ils fussent réputés n'avoir même pas de domicile. On a vu des gamins jouer avec de l'argent et montrer des pièces d'or. Le *Siclé* demande que les députés de Paris fassent une enquête ; nous espérons que les débats judiciaires que rendront nécessaires les arrestations de ces derniers jours éclaireront l'opinion.

CH. CAHOT.

Paris, lundi 14 juin.  
Paris a repris sa physionomie ordinaire. Cette nuit, l'ordre n'a été troublé nulle part, et rien n'est venu modifier l'aspect ordinaire des lieux où s'était manifestée l'agitation. Nous en avons donc fini avec ces ridicules et odieuses démonstrations, et nous sommes heureux de voir justifier nos prévisions et celles de toutes les personnes qui ont été vendredi témoins de l'accueil chaleureux fait à l'Empereur sur les boulevards.

Depuis vendredi les dispositions de la population se sont énergiquement manifestées. Non-seulement dans les quartiers centraux, les habitants ont chassé eux-mêmes les perturbateurs, mais encore nous avons vu dans les quartiers du centre les boutiquiers et les autres habitants venir en aide aux sergents de ville pour arrêter et conduire en lieu sûr quelques mauvais garnements. Il est à remarquer aussi que le quartier latin et le faubourg Saint-Antoine, c'est-à-dire les centres les plus inflammables d'ordinaire sont restés calmes depuis mercredi. Le résultat incontestable de ces tristes événements c'est que la population tout entière a protesté contre toute tentative d'émeute et affirmé sa volonté de maintenir l'ordre public. En province, l'autorité s'occupe activement de l'instruction des individus arrêtés ; le

nombre en est considérable à Nantes et à Bordeaux. Là on a eu lieu de faire les mêmes observations qu'à Paris ; parmi les prisonniers figurent beaucoup d'individus étrangers à la localité ; des sergents de justice et des voleurs de profession. Sur un grand nombre d'individus, ayant l'air d'appartenir à la classe ouvrière, mais n'exécutant pas de profession régulière, on a trouvé des sommes d'argent plus élevées que ne le comporte leur situation. A Bordeaux, un individu qui n'avait pas de chemise était porteur d'une somme de 150 fr. J'ai entendu parler, et je ne reproduis ce détail que sous toutes réserves, d'une conversation très-complaisante entre le rédacteur d'un journal de la localité et un homme vêtu d'une blouse, signalé comme un meneur actif. Sur ce chapitre, on ne saurait faire trop de réserves, car plusieurs journalistes de Paris sont compris dans l'instruction qui est le début de l'enquête ordonnée par le gouvernement.

Le compte-rendu des troubles que publie ce matin le *Journal officiel* révèle que les tentatives de troubles remontent déjà à un mois et nous fait supposer que le gouvernement a déjà découvert quelques-uns des fils du complot, et nous croyons en effet qu'il y a eu un complot ébauché ; mais il reste et devait rester à l'état d'ébauche. L'opinion publique attend avec quelque curiosité la conclusion de cette tragi-comédie qui n'a montré que l'incapacité et l'insuffisance de ses meneurs en scène.

Je vous signalerai un nouvel article du *Peuple* dont l'importance doit se mesurer à l'inspiration qu'on lui attribue. Cet article affirme de nouveau que les troubles de ces jours derniers ne doivent compromettre ni les réformes accomplies ni les réformes projetées.

Le *Rappel* n'a paru ni hier ni aujourd'hui faute d'imprimeur ; il en est de même du *Réveil*.

Le chiffre des personnes arrêtées la semaine dernière s'est élevé à 1,200 environ.

La lettre de M. de Persigny à M. Emile Ollivier obtient un médiocre succès. Elle a eu surtout le grand tort de venir mal à propos au moment où les amis de M. de Persigny font courir le bruit de sa rentrée au pouvoir. Il y a formulé dans cette lettre une sentence très-juste : c'est que le peuple français est le plus gouvernable du monde quand on sait s'y prendre. Voilà une grande vérité, mais dans les diverses manifestations de son dévouement, il nous semble que M. de Persigny oublie que lui-même, plusieurs fois en position de gouverner ce peuple si facilement gouvernable, n'a pas toujours été heureux dans l'application de ses principes ; et à l'axiome politique de l'homme d'Etat nous pouvons encore répondre par celui-ci : la critique est aisée et l'art est difficile.

Maintenant que Paris est rendu à ses habitudes normales ; il va pouvoir s'occuper un peu des faits et gestes de son nouvel hôte le vice-roi d'Egypte. Le sultan son suzerain lui a conféré le titre de Khédive, qui établit une distinction entre lui et les pachas gouverneurs de provinces, car telle était auparavant la situation faite par les traités internationaux aux successeurs et descendants de Méhemet-Ali.

Le Khédive est fort connu à Paris : non-seulement il y est venu plusieurs fois comme souverain ; mais encore il a habité il y a une quinzaine d'années, un hôtel des Champs-Élysées où il était toujours entouré de la société la plus élégante et la plus distinguée. Quoiqu'il n'ait pas alors hérité direct du pouvoir, puisque son frère aîné Achmet-Pacha n'était pas mort, il menait un grand train de prince et annonçait déjà la magnificence qu'il déploie aujourd'hui comme souverain. On sait qu'il a une énorme fortune personnelle et que ses revenus comme particulier pourraient faire envie à nombre de têtes couronnées. Ismail-Pacha est un homme

très-intelligent et très-éclairé qui a beaucoup et longtemps étudié les questions de travaux publics de haute industrie et de travaux publics ; il parle le français et l'anglais d'une façon remarquable et à tous jours dit au surplus des œuvres littéraires et scientifiques de ses deux pays ; aussi les hommes de lettres lui ont toujours fait fête d'une manière particulière. Il ne passera pas inaperçu parmi nous comme il arriva parfois pour des souverains et des héritiers présomptifs. Nous aurons occasion de revenir sur les objets et les résultats de sa visite qui témoignent par leur portée du mouvement si progressif et si profitable à tous qui se produit depuis plusieurs années dans le régime de l'Orient.

CH. CAHOT.

#### BOURSE DE PARIS DU 14 JUI.

Les Bourses de province nous arrivent en forte reprise ; mais leurs cours ne sont pas acceptés par notre marché qui ouvre à 71,30, en hausse seulement de 5 cent., et même jusqu'à deux heures on se tient à 71,25 offert. L'Italien est plus faible que samedi : on craint beaucoup les résultats de l'enquête sur l'affaire des tabacs s'il était prouvé que des députés ont été gagnés à prix d'argent pour favoriser la conclusion de cette affaire, le crédit de l'Italie en serait très affecté.

La fin de la Bourse a été plus agitée et meilleure ; on ferme à 71,30 ; mais l'écart des primes pour fin courant s'est détaché de près de moitié ; il y a à peine 20 c. d'écart entre le ferme et la prime dont 50 c. il y en avait 40 samedi sur les mêmes cours.

Londres, sans changement.

CELLIER.

Le ministre de l'intérieur vient de faire remettre au préfet de police une somme de dix mille francs qui lui a été envoyée par M. Sipièrre avec une lettre ainsi conçue :

Paris, le 13 juin 1869.  
Monsieur le ministre,  
L'ordre étant rétabli, je m'empresse de vous adresser dix mille francs pour être distribués aux agents qui, par leur conduite ferme et modérée, ont mérité la reconnaissance des habitants de Paris.

Agrez, etc.  
Sipièrre.

Le préfet de police a répondu en ces termes à M. Sipièrre :

Monsieur,  
M. le ministre de l'intérieur vient de me transmettre la lettre que vous lui avez adressée et le bon de dix mille francs qui y était joint.

Je vous remercie bien vivement, monsieur, de votre généreuse libéralité et des termes dans lesquels vous appréciez les services des agents de mon administration. Mieux que personne, je sais tout ce que la police municipale de Paris apporte de dévouement et d'abnégation dans une tâche toujours bien lourde et parfois très difficile. Aussi ai-je été profondément touché des sympathies si unanimes qui lui sont manifestées en ce moment par la population parisienne, du témoignage que vous voulez bien lui rendre vous-même et de la munificence avec laquelle vous lui marquez vos sentiments.

Je vous prie d'agréer, monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le préfet de police,  
J. M. PIETRI.

Voici quelques épisodes se rattachant aux troubles de ces derniers jours :  
La réaction contre le désordre s'est traduite par un concours spontané offert et prêt à la police, dans la soirée de vendredi par des commerçants, des particuliers et des ouvriers. A neuf heures du soir, les habitants du faubourg Saint-Antoine, armés de bâtons, ont chassé les gamins qui parcouraient le faubourg en poussant le cri de *Vive la Lanterne ! Au*

marché Richard-Lenoir, les citoyens hennés du quartier ont également demandé à se porter les premiers à la reconquête des bandes de perturbateurs, et les ont mis en fuite, après leur avoir administré une sévère correction. Les marchands de vins du Boulevard Beaumarchais ont chassé impitoyablement des émeutiers qui s'étaient réfugiés dans leurs boutiques.

Les émeutiers arrêtés avant-hier au faubourg Saint-Antoine ont déclaré avoir reçu de certains meneurs quarante-trois ou quarante-quatre sous enveloppés dans du papier. Ils ont tous déclaré ces mêmes chiffres.

On recevait cet argent avec ce mot d'ordre qui se transmettait :  
« Voulez vous les balais ? »  
Le même soir, vers onze heures et demie une voiture traversait la seule amasée au faubourg Saint-Antoine ; trois hommes pâles s'y montraient, la figure enveloppée de mouchoirs ensanglantés. La voiture était entourée d'émeutiers criant : « Vengeance ! »

On eût dit un convoi de blessés. Tout à coup se présentent des sergents de ville. A leur aspect, l'escorte et les blessés sortant de la voiture se sauvent à toutes jambes.

La comédie n'eut pas d'autre résultat. Encore un mot significatif, recueilli quelques minutes plus tard sur le boulevard Montmartre. Quatre gamins essayaient d'arracher un banc qui résistait vigoureusement à leurs efforts.

« Aie donc ! dit l'un en y renonçant, c'est ce donner trop de mal pour quarante sous. »

Nous pouvons ajouter dit la *Patrie*, que samedi matin même, sur l'impériale d'un omnibus de l'O.éon, un ouvrier déclarait devant nous que les apprentis de son atelier avaient reçu 25 centimes par soir pour aller se mêler aux groupes des émeutiers.

Nous avons dit que jeudi, un peu avant minuit, pendant qu'une charge vigoureuse était poussée dans le faubourg Montmartre, il y a eu un sautoir qui a été blessé ou contusionné dans la bagarre. Le sol est resté jonché de chapeaux, de chignons de femmes, et même, assure-t-on, de montres. On dit que les chignons de femmes qui ont été trouvés pourront être réclamés à la préfecture de police, de deux à quatre heures, colporteur B. n° 2, c'est la France qui garantit la nouveauté.

On cite, parmi les arrestations plaignantes inévitables au milieu de ces désordres, celle d'un régiment de la *Bénigne* de France, sa femme et sa fille ; de M. de Beaufray, ex-directeur du Vaudeville, et du marquis Philippe de Massa.

Le *Soir* raconte que, rue d'Amsterdam, la serrure de l'hôtel appartenant à M. Jules Favre a été crochétée ces deux derniers nuits, et on a essayé d'enfoncer la porte ; les cris du concierge ont heureusement fait prendre la fuite aux factieux.

#### On lit dans l'Opinion nationale.

M. Alexandre Guy, propriétaire, 51, rue de la Rochebonne, Paris-Montrouge, nous apprend qu'un assez grand nombre de cartouches de chasse étaient déposées sur la chaussée, depuis le boulevard Montmartre jusqu'au boulevard des Capucines. Il en a ramassé une certaine quantité, et nous en tenons un échantillon à la disposition de la justice. On frémit à la pensée de ce qui aurait pu en résulter. Le sabot d'un cheval, la roue d'une voiture auraient pu faire éclater ces cartouches ; les troupes auraient pu riposter, et de là à une collision sanglante, la distance n'était que trop facile à franchir.

Nous dénonçons ces manœuvres odieuses à l'indignation de tous les honnêtes gens. — R. de la Madeline, (Presse.)

#### On lit dans le Sun du 12 juin :

Toutes les fois qu'il y a quelques troubles dans les rues de Paris, Napoléon III traverse lentement et sans escorte les quartiers où ces troubles se sont produits. C'est ce qu'il a fait hier. Et comme les scènes de désordre qui viennent d'avoir lieu ont été plus sérieuses que d'ordinaire, l'Impératrice accompagnait de l'Empereur en voiture découverte au milieu de la foule ; et leurs Majestés ont passé par la rue de Rivoli, les boulevards de Sébastopol, St-Denis, Poissonnière, Montmartre des Italiens et la rue de la Paix sans escorte et au pas. Cette confiance chevaleresque dans la loyauté des parisiens a été accueillie avec un enthousiasme bien naturel. D'ailleurs l'Empereur est sûr de Paris, il y a l'armée, la plus puissante et la mieux disciplinée du monde ; les troupes qui y sont concentrées peuvent écraser une insurrection. Stratégiquement, Paris est place forte de l'impérialisme. Y opposer des barricades, est chose tout simplement impossible dès maintenant. En supposant que les insurgés fussent armés jusqu'aux dents comme les rouges l'étaient en juin 1848, on balayerait les carrefours avec l'artillerie. Nous n'exagérons absolument en rien, ces faits sont de toute notoriété.

Le *Mémorial de la Loire* contient un récit détaillé sur les désordres qui viennent d'éclater aux houillères du bassin de Saint-Etienne. Nous en détachons les passages suivants :

« Le bassin houillier de Saint-Etienne est, depuis trente six heures, profondément troublé. Dans presque tous les puits, le travail est complètement arrêté ; on n'en compte qu'un très-petit nombre où les chantiers ne soient pas abandonnés. Cette suspension, à peu près générale, du travail des mines, ne paraît pas, jusqu'à présent, présenter les caractères d'une grève volontaire et spontanée. Elle est le fait des menées d'une bande de cent cinquante individus environ qui parcourent les sièges d'exploitation, ordonnant et imposant partout une mise bas. »

« Des sortent ces individus ? On ne le sait pas au juste. »

« On les a vus à Fermigny jeudi, vers neuf heures du soir. C'est là qu'on commença leurs opérations. »

« Dans la nuit, ils ont passé au Cluzel et à Roche-la-Molière. »

« Ces cent cinquante individus étaient revêtus de blouses bleues et trois ou quatre avaient de gros bâtons. La bande envahissait les chantiers en criant et en chantant. Elle ordonnait aux ouvriers occupés à l'extérieur de cesser immédiatement les travaux et à l'infirmerie elle joignait la menace. Les ouvriers, surpris et effrayés, obéissaient, abandonnant leurs outils et disparaissant. Alors la bande, s'adressant aux ingénieurs et aux gouverneurs, les sommait de faire remonter les ouvriers occupés à l'extraction dans les galeries, les menaçant, s'ils n'obtempéraient pas dans les cinq minutes, de couper les câbles avec des haches. »

« Dans certains puits les envahisseurs ont pénétré dans les mines, pris les fenêtres et ont fait évacuer eux-mêmes les galeries. Une fois le travail suspendu, ils arrêtaient le mouvement des machines et jachaient la vapeur. Sur certains points, ils ont brisé les soupapes des chaudières. »

#### CHRONIQUE LOCALE.

« Au puits Rochefort, ils ont brisé un chemin de fer et cassé les vitres des bâtiments. »

« Ces événements, dont les principaux détails n'ont été connus à Saint-Etienne que dans l'après-midi et la soirée, y ont causé une vive et générale émotion. »

L'autorité n'est pas restée inactive. Des compagnies d'infanterie et des détachements de gendarmes et de soldats, y ont lancé des divers directions. »

« Le préfet de la Loire, le procureur impérial, le maire de Saint-Etienne, se sont rendus tour à tour à Villards, au puits Gabin, au puits Thibault, au puits de la Pompe. Mais le gros de la bande n'a pu être atteint. »

« On n'a fait que quelques arrestations isolées. »

« Nous n'avons pas de nouvelles sur ce qui a pu se passer dans la nuit. Les renseignements nous manquent depuis le passage de la bande à la Ricamarie, lequel a eu lieu, comme nous l'avons dit plus haut, vers neuf heures et demie. On annonce cependant qu'à Grand-Croix le travail a été interrompu dans des circonstances analogues. »

Ch. Gaches.

La proclamation suivante a été affichée samedi matin à Saint-Etienne et sur les p'aires des puits de mines :

Ouvriers mineurs,  
Une bande d'émeutiers a parcouru, dans la journée d'hier, les puits du bassin houillier de Saint-Etienne, et, imposant sa volonté par la terreur, vous a forcés à abandonner vos travaux. Leur audace a été portée si loin, qu'ils ont brisé les soupapes des chaudières et menacé de couper les câbles, au risque d'exposer la vie d'un grand nombre de vos camarades.

C'est une infâme minorité qui, poussée par on ne sait quel mobile, a jeté l'épouvante parmi vous et mêlé tous les intérêts industriels du pays, si intimement liés aux vôtres.

Une tentative aussi criminelle ne restera par impunie et l'autorité a pris des mesures pour en empêcher le renouvellement. Elle est assez forte pour garantir la liberté du travail et elle vous donne l'assurance d'une protection énergique.

Vous pouvez donc rentrer sans crainte dans vos chantiers. Toute atteinte à votre sécurité sera immédiatement et sévèrement réprimée.

Le préfet de la Loire,

C. Carling.

Saint-Etienne, le 12 juin 1869.

#### CHRONIQUE LOCALE.

Nous avons reçu assignation à comparaître devant le Tribunal correctionnel de Lille, le mercredi 16 juin courant, comme prévenu d'avoir, dans notre numéro du 9, publié une nouvelle fausse de nature à troubler la paix publique.

J. Rabou.

#### On lit dans le Progrès du Nord :

« Notre collaborateur, M. Lucien Dubois, directeur de la *Correspondance générale de Paris* a été arrêté vendredi, à cinq heures, à la suite d'une perquisition opérée dans ses bureaux. »

« Le dernier recueil des actes administratifs de la Préfecture contient : »

« Un arrêté relatif aux examens des aspirants et des aspirantes au brevet de capacité et au certificat d'aptitude, à la direction des salles d'asile. La Commission suivra sa deuxième session, de l'année 1869, le lundi 16 juillet prochain à huit heures du matin à DOUAI, (dans une des salles de l'Hôtel de Ville.) »

« L'ordre des examens est réglé ainsi qu'il suit : »

« Brevet simple, lundi 19 juillet, »

— Vous n'ignorez pas que j'ai une sœur.

— Elle est venue au château, je la connais.

— Elle est veuve, mère de deux enfants et très-pauvre.

— Si pauvre que sans vous elle ne pourrait pas élever ses enfants.

— Vous êtes mieux renseigné que je ne le suis, monsieur Jean. Eh bien ! si je deviens votre femme, je vous qu'il me soit permis de faire pour ma sœur et mes neveux comme par le passé.

— C'est-à-dire que vous ferez mieux, car votre intention est bien d'y mettre tout du tien.

— Merci ! voilà des paroles qui disent ce que vaut votre cœur.

— Je n'ai pas de famille ; mon père qui était maçon, se tra vers de Londres, à Paris, en tombant de l'échafaudage d'une maison en construction. Ce grand malheur fut un coup terrible pour ma mère ; il fut suivi d'un autre aussi épouvantable pour moi ; ma mère mourut peu de temps après en me mettant au monde. Je fus élevé je ne sais trop comment. La femme du maître maçon pour lequel travaillait mon père m'envoya en nourrice et paya pour moi pendant deux ou trois ans. Ensuite, je devins l'enfant de la charité. Comme je viens de vous le dire, je n'ai pas de famille, la vôtre sera la mienne. Jusqu'à ce jour, je n'ai, je crois, été aimé que par les chevaux de M. de Jussieu ; aussi toute l'affection qui était en moi, je la leur donnais. Maintenant, je vais enfin vivre, penser et agir comme tout le monde, vous, votre sœur et vos neveux, je vous aimerai bien, vous verrez.

La femme de chambre tendit la main

au cocher en lui disant : A bientôt. Et ils se séparèrent.

Le cocher courut à l'écurie pour raconter longuement ses espérances et son bonheur aux deux neveux de M. de Jussieu.

Le samedi matin, le comte de Jussieu était habillé, prêt à partir depuis une heure, lorsque son mari vint la chercher pour la conduire à la voiture. Le comte fut tout joyeux de la voir si bien disposée, et ne manqua pas de lui féliciter.

— Je n'ai pas voulu vous faire attendre, dit le comte en souriant tristement.

Jean, gamé, et hôte, une longue redingote noire bien tenue jusqu'au milieu, était déjà installé sur son siège. Un valet de pied aida le comte et la comtesse à monter dans la voiture, puis, ayant fermé la portière, il prit sa place sur le siège du cocher. Celui-ci, comme un vrai postillon de Lonjumeau, fit claquer son fouet d'une façon pleine d'importance sous les yeux émerveillés de deux paysannes qui conduisaient leurs vaches à la pâture. Les chevaux se tourmentaient d'impatience dans leur parure de cuir et d'argent qui étincelaient aux rayons du levant.

— Jean, nous pouvons partir, dit M. de Jussieu.

Le cocher agita doucement les rênes ; les chevaux se dressèrent magnifiquement, les yeux pleins de feu et s'élançant sur la route.

Bien perçus qu'ils n'avaient pas de désagrément ne peut arriver à nos voyageurs et qu'ils n'ont à craindre aucun accident, conduits par Jean si prudent et si expérimenté en

l'art de diriger les chevaux, nous les précéderons de deux heures au château d'Avroncourt.

Une voiture de louage vint de s'arrêter devant la grille du château. Un vieillard et un jeune homme montèrent pied à terre. Au même instant deux têtes de femmes se montrèrent à une fenêtre du premier étage et disparurent immédiatement. La lourde grille du fort est ouverte.

M. le comte d'Avroncourt demanda le jeune homme au portier.

— Le voilà, monsieur, qui vient attendre de vous, répondit le serviteur.

Le jeune homme se retourna et se trouva devant un homme de cinquante-cinq ans environ, d'une belle physionomie, au front large couronné de cheveux déjà blancs, le sourire sur les lèvres. Tout dans sa personne dit : noblesse et bonté.

EMILE RICHENOUR.

(La suite au prochain numéro.)

— On parle de la fondation, à Paris, d'un journal que patronneraient les députés du centre gauche. M. de Janzé dirigerait cet organe nouveau.

— On mande d'Alexandrie que M. Powell, qui avait entrepris un voyage en Abyssinie, a été massacré par les indigènes avec sa femme, ses enfants, ses domestiques et deux missionnaires.